

VD_GERICHTE PE24.016286 vom 22. August 2024

VD Tribunal cantonal, 2024-08-22, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/vd_gerichte_PE24.016286

FR: VD_GERICHTE PE24.016286 du 22 août 2024

IT: VD_GERICHTE PE24.016286 del 22 agosto 2024

Erwägungen

E. 4

Au vu de ce qui précède, les demandes de récusation déposées le 6 août 2024 par N.L._____ et K._____, d'une part, et par B.L._____, d'autre part, contre le Procureur X._____ sont admises et le dossier transmis au Procureur général du canton de Vaud pour nouvelle attribution. Les frais de la présente décision, par 880 fr. (art. 20 al. 1 TFIP [tarif des frais judiciaires pénaux ; BLV 312.03.1]), seront laissés à la charge de l'Etat (art. 59 al. 4 CPP). En l'absence de conclusion expresse en ce sens, aucune indemnité ne sera allouée aux requérants pour les dépenses occasionnées par l'exercice raisonnable de leurs droits dans le cadre de la procédure de récusation.

- 9 - Par ces motifs, la Chambre des recours pénale prononce : I. Les demandes de récusation sont admises. II. Le dossier de la cause est transmis au Procureur général du canton de Vaud pour nouvelle attribution. III. Les frais de décision, par 880 fr. (huit cent huitante francs), sont laissés à la charge de l'Etat. IV. La décision est exécutoire. Le président : La greffière : Du La présente décision, dont la rédaction a été approuvée à huis clos, est notifiée, par l'envoi d'une copie complète, à : - Me François Roux, avocat (pour B.L._____), - Me Saverio Lembo et Me Andrew Gabarski, avocats (pour N.L._____ et K._____), - M. le Procureur général du canton de Vaud, et communiquée à : - M. le Procureur X._____, par l'envoi de photocopies.

- 10 - La présente décision peut faire l'objet d'un recours en matière pénale devant le Tribunal fédéral au sens des art. 78 ss LTF (loi du 17 juin 2005 sur le Tribunal fédéral ; RS 173.110). Ce recours doit être déposé devant le Tribunal fédéral dans les trente jours qui suivent la notification de l'expédition complète (art. 100 al. 1 LTF). La greffière :

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.